agéa sénior Bretagne

Amicale des Agents Généraux d'Assurances Retraités de la Région Bretagne

Jean-Noël RANNOU

Secrétaire

QUIMPER, le 26/05/2025

Compte rendu

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2026

Chers amis,

Le vendredi 29 Mai, notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le matin à l'hôtel Les Rives du Ter, à LARMOR PLAGE.

Participation

Elle a été à peu près équivalente à celle de l'an passé, et elle peut être qualifiée de bonne, car 53 adhérents (et conjoints) s'étaient inscrits, et nous avions reçu 70 pouvoirs (48 en 2025), sur un effectif de 249 adhérents . Soit une participation présentielle ou non proche de 50 %. Merci à tous .

Ordre du jour

1- Ouverture : Après le traditionnel café d'accueil, à 9H30, le Président Rémy EON a procédé à l'ouverture de notre Assemblée Générale. Les conjoints accompagnateurs nous quitteront à 9H45 afin d'entamer une visite guidée de LARMOR-PLAGE.

2- Hommage aux disparus de l'année 2025

Comme chaque année, nous avons à déplorer le décès d'un certain nombre de nos collègues. Nous avons observé une minute de silence, en leur mémoire. La liste de nos collègues disparus a été lue par le Secrétaire. Cette liste couvrait l'année civile 2025.

3- Rapports d'activités 2025

Cette année, c'était la première AG présidée par Rémy EON. Le compte-rendu de son activité a été projeté sur l'écran, et commenté par le Président lui-même. Le temps étant compté, certains passages ont été passés rapidement, mais la version intégrale sera disponible sur notre site.

Yvon TOMBETTE, en charge de la communication de notre Amicale, est ensuite intervenu pour faire part des travaux de la commission qu'il a présidée à l'automne 2025. A la suite de quoi le C.A a décidé de viser une communication mensuelle à destination des adhérents. Le buta n'a pas encore été atteint, mais cela viendra. YVON a émis 2 souhaits concernant le futur outil informatique : qu'il permette à nos lecteurs de réagir et de nous envoyer leurs commentaires, et qu'il soit possible de communiquer par SMS.

Bernard BEAUDOUIN a expliqué à l'assemblée en quoi consistait son rôle, qui était assumé auparavant par Yves TREVILLY. Il s'agit d'inciter les nouveaux retraités à adhérer à notre Amicale, ce qui nécessite courtoisie, patience et ténacité. Chacun aura pu constater que Bernard est parfaitement à sa place dans ce rôle.

Céline LE ROY a pris la suite de Solange SANNA, en tant que déléguée départementale du 56. Elle a déjà à son actif l'organisation d'un repas amical, en avril, qui a rassemblé 18 personnes à INGUINIEL.

Après la pause de 10H15 à 10H30, notre trésorier, Michel HUARD, a présenté les comptes 2025. Cette année s'est terminé sur un déficit d'environ 4.500€, dont presque la moitié est due au versement en décembre d'un acompte pour l'AG 2026. Il faut y ajouter la tenue d'un Conseil d'Administration supplémentaire, en aout 2025, suite à l'élection du nouveau Président.

La situation n'est donc pas alarmante, mais le Conseil d'Administration sera vigilant pour conserver, à l'avenir, des dépenses compatibles avec nos recettes. Au 31/12/2025 le montant total de notre trésorerie s'élève à 16.244€, dont 4.900€ affectés à la réserve stratégique.

Ce fut également la conclusion de Jacky QUENEHERVE, contrôleur aux comptes, dont le compte rendu à été lu par le syndic.

Les comptes rendus d'activité du Président et du Trésorier ont été validés, à l'unanimité des votants.

Il en va de même pour le passage à 50€ au 1er Janvier 2027 de la cotisation annuelle à notre Amicale, pour les adhérents ne relevant pas du régime BUA (Appel de cotisations unique pour les 2 Amicales). Pour les conjoints survivants, cette cotisation sera alors de 32€/an.

4- Assemblée Générale extraordinaire (AGE) :

Les statuts actuels prévoyaient un renouvellement annuel par tiers du Conseil d'Administration. Afin de simplifier cette gestion, et d'avoir plus de visibilité à moyen terme, le Président Remy EON a souhaité modifier l'article 13, qui, dans sa nouvelle version, prévoira :

- Une élection par scrutin de liste bloquée de 6 candidats, pour les membres du bureau ;

- Une élection suite à candidature individuelle pour les administrateurs supplémentaires (6 maximum).

Le mandat confié aux élus aura une durée de 3 ans, et à l'issue de cette période une nouvelle élection interviendra.

D'autres modifications mineures ont également été apportées à l'article 14.

Armel TALHOUET ayant exposé ces considérations à l'AGE, les modifications proposées sont votées à l'unanimité.

Une copie des nouveaux statuts sera adressée à chaque adhérent, et mise en ligne sur notre site.

5- Intervention de Charles WALERS, Président d'agea Bretagne (Actifs):

Je commencerai par la conclusion : Charles WALERS a passionné son auditoire. Il a su faire partager aux retraités présents les préoccupations des actifs. Pendant son intervention d'une heure, il a brossé un tableau très large, abordant les questions qui se posent à trois niveaux : européen, national, quotidien. Il n'est pas possible d'en rendre compte ici de manière exhaustive , mais voici quelques uns des thèmes abordés :

- **Niveau européen**

Sous couvert de protection du consommateur, les instances européennes exigent qu'il soit informé dans le détail des frais perçus par les intervenants. Le système français des agents généraux mandataires étant spécifique, il ne rentre pas bien dans ce cadre, et fait donc l'objet de discussions ardues.

Par ailleurs, il existe un projet donnant la possibilité au consommateur (assurance vie), en cas de baisse des UC, de mettre en cause le conseil reçu, et de demander le remboursement du versement concerné. L'enfer peut parfois être pavé de bonnes intentions….

- **Niveau FRANCE** : les sujets sont nombreux. Citons par exemple :

* La défense du mandat, qui fait l'objet d'interprétations divergentes par différentes compagnies,

* La place de l'IA : il n'y a pas de cadre réglementaire précis. Tous les espoirs et toutes les craintes sont permis.

* Le régime des CAT NAT : il est très sollicité, et devra évoluer. Comment ? That is the question.

* La féminisation du métier : sujet relativement consensuel, à travailler par tous les acteurs.

- **Niveau BRETAGNE** :

Il y a actuellement 615 agents actifs, dont 71 % sont syndiqués.

Un grand merci encore. C'était une première, et ce fut une belle réussite.

Après le déjeuner pris en commun sur « La Base », nous étions invités à découvrir la rade de Lorient sur un bateau que nous avions réservé. Notre guide a parfaitement su nous donner les explications nécessaires. A l'issue de cette croisière, tous les participants sont quasiment devenus des experts de ce site. Merci madame.

Que dire de cette journée parfaitement organisée, encore une fois : que tous les participants ont unanimement apprécié le cadre, et l'ensemble des prestations.

A l'avenir, nous essaierons d'être plus rigoureux et de mieux respecter les dates limites d'inscription, pour faciliter la vie de notre G.O, Hervé SANQUER. Faute de quoi Hervé risquerait de vieillir d'un an avant la prochaine AG. Epargnons lui cela. Merci d'avance.

Merci à tous, et rendez-vous en 2027.